



Commission Sportive

Le Rheu, le 12 septembre 2022

Mesdames et Messieurs les correspondants de club

Après 2 saisons chaotiques dues à la crise sanitaire, nous avons enfin pu disputer une saison complète l'année dernière. J'espère qu'il en sera de même cette saison.

Compte tenu du non-réengagement de quelques équipes dans le championnat régional, nous avons été contraints de repêcher les équipes classées 4^{èmes} en PR lors de la 2^{ème} phase de la saison dernière afin de compléter les poules de la 1^{ère} phase. Toutes n'ont pas accepté et, dans un premier temps, nous avons une poule incomplète en R3.

Hélas, 2 équipes se sont retirées avant le début du championnat, l'ES PLESCOP 4 en R2 et le TT LANDIVISIAU 2. Il n'était pas possible de faire monter des équipes supplémentaires de PR car nous étions déjà allés chercher les 4^{èmes} de la 2^{ème} phase de la saison dernière. Concernant la R2, nous avons jugé préférable de ne pas repêcher d'équipe afin d'éviter d'avoir trop de poules incomplètes en R3. Il y aura donc, pour la 1^{ère} phase, une poule incomplète en R2 et 2 en R3. Nous essaierons de les compléter pour la 2^{ème} phase ; mais, comme vous pourrez le voir sur la simulation jointe, il faudra sûrement faire monter des 3^{èmes} de PR pour y arriver.

Je voudrais maintenant vous faire part de 3 changements dans le règlement du championnat national par équipes. Ces changements s'appliquent, bien entendu, au championnat régional.

Il y aura le droit à 2 mutés par équipe dès la 1^{ère} phase de la saison prochaine sans restriction sur la date de mutation.

Il y aura le droit à 2 joueurs en double appartenance (licencié en France et à l'étranger) par équipe. Ça passera à un joueur pour la saison 2023-2024.

Une féminine sera autorisée à participer au championnat féminin et masculin au titre de la même journée, à condition que ce ne soit pas le même jour.

D'autre part, je vous rappelle que, depuis la saison dernière, nous avons décidé de rendre obligatoire la saisie du détail des manches. Cela ne changera pas grand-chose pour la plupart des clubs qui gèrent leurs rencontres sur GIRPE.

Enfin, je vous rappelle que, depuis 2 ans, nous n'envoyons plus de feuilles de rencontre par courrier. Vous recevez une feuille au format informatique (PDF) par mail en début de saison, charge à vous de l'imprimer. Les règles d'envoi de la feuille après la rencontre sont inchangées.

Je vous remercie de lire avec attention toutes les pièces jointes à ce communiqué.

Je vous souhaite une bonne saison 2022-2023.

Le président de la commission sportive régionale

Michel KERISIT